



Traité Erouvin

Michna 8 - Chapitre 3

ועוד אמר רבי יהודה: מתן אדם על הכלבלה ביום טוב בראשון, ואוכלת בשני. וכן ביצה שנולדה ביום טוב בראשון, תאכל בשני. ולא הוזו לו טעם.

Rabbi Yehoudah dit encore : Un homme peut émettre une condition sur un panier [de fruits] pendant le premier jour de Yom Tov [de Roch Hachana] et en manger [le contenu] le second jour.

De la même manière, concernant un œuf qui a été pondu le premier jour [de Roch Hachana], il lui est permis de le manger le second jour.

Les Sages ne furent pas d'accord avec lui.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions